Alassio (Italie) : le maire condamné par la justice pour un arrêté anti-migrants fondé sur des motifs sanitaires

24/01/2018 à 14h47

Le maire d'Alassio, Enzo Canepa a été condamné à quatre mille euro d'amende par le tribunal de Savona pour son arrêté municipal anti-migrants, qui selon l'accusation était discriminatoire.



L'arrêté était fondé sur des motifs sanitaires: le maire demandait un document qui attesterait l'absence de pathologies contagieuses ou du moins dangereuses pour la population. Un arrêté qui par la suite fut "copié" par d'autres maires, mais qui fut également durement contesté par de nombreuses organisations humanitaires qui avaient déposé une vague d'appels et de plaintes.

L'arrêté avait déjà été annulé par le tribunal civil de Gênes en même temps qu'un autre arrêté analogue émis par le maire de Carcare, Franco Bologna.

Secolo d’Italia

Merci à **anonimo**